

Enseignement ménager

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 21

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En voilà bien assez pour cette fois-ci : les rieurs ont du pain sur la planche. Cependant, ils me permettront de leur dire, en terminant, qu'il en sera de la sténographie comme de la pomme de terre ! Quand on la connaîtra bien, on saura en tirer parti.

Soutenir tout ce qui est utile est aussi, à mon avis, une tâche « importante, féconde et noble à remplir », lorsqu'on s'est d'abord consciencieusement occupé de l'essentiel.

Allons, cher maître, il faut me pardonner : je suis un maniaque, un entêté de sténo. Hélas ! ici-bas, n'avons-nous pas chacun notre petite marotte ?

Agmen.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Dans le courant du mois de mai, plusieurs milliers d'instituteurs, venus de toutes les régions de l'Allemagne, se sont réunis à Chemnitz.

Parmi les tractanda de ce Congrès, figurait la question de « l'introduction de l'enseignement ménager dans les programmes des écoles de filles ».

Les partisans de l'enseignement ménager n'ont pas été très heureux dans leurs efforts. L'assemblée s'est arrêtée aux propositions suivantes :

« 1^o L'introduction de l'enseignement ménager dans les programmes des écoles de filles doit être écartée, car la mission de l'école de filles, en tant qu'établissement de culture générale, n'est pas favorisée par cet enseignement qui ne correspond pas à un besoin commun. L'éducation ménagère des jeunes filles relève avant tout de la famille. »

« 2^o Dans les grandes villes et les districts industriels, là où l'état social empêche la maison de donner l'éducation ménagère, celle-ci pourra être confiée à l'école de perfectionnement (écoles d'adultes) dans l'intérêt même du maintien de la vie de famille ; enfin, s'il n'existe pas d'écoles d'adultes, l'enseignement ménager sera organisé dans des cours spéciaux annexés aux classes supérieures de l'école primaire. »

En Allemagne, ou du moins dans certaines contrées de ce pays, on n'a pas tout-à-fait la même conception que chez nous à l'endroit de l'enseignement ménager.

Sans doute, l'éducation ménagère relève de la famille, mais est-ce à dire que l'école n'ait pas la mission de s'en occuper ? L'éducation des enfants, leur instruction sont avant tout du ressort des parents, et pourtant l'école donne l'instruction et complète l'éducation ; car l'école est, en matière d'éducation, le prolongement de la famille.

Il est très possible qu'en Allemagne, la nécessité de l'ensei-

gnement ménager se fasse moins sentir que chez nous, où l'on considère l'introduction et le développement de cet enseignement comme l'un des plus importants progrès réalisés durant ces dernières années.

Les Allemands ont un goût prononcé pour l'enseignement théorique. Il y a, ce semble, un danger : la théorie outrancière conduit aux nuages. D'autre part, le « professionnalisme », si nous osons nous exprimer ainsi, peut dégénérer en superbe routine. Le progrès véritable est à égale distance de ces directions extrêmes. L'enseignement ménager doit être fondé sur les sciences naturelles et les règles empruntées à l'hygiène. Les travaux à l'aiguille supposent la connaissance du dessin. Maintenons cet enseignement professionnel sur des bases théoriques sûres ; veillons soigneusement à ce qu'il ne tombe point dans l'empirisme et nous n'aurons pas à craindre que l'enseignement ménager ne nuise à la culture générale, qui doit être aussi l'apanage de la jeune fille.

◆◆◆

L'ABBÉ RAMBAUD

L'homme et l'œuvre

Les pages suivantes ont été publiées dans le *Journal du Salut public* de Lyon, du vivant de M. l'abbé Rambaud. Maintenant que M. Rambaud n'est plus, nous voulons faire revivre quelques traits de la physionomie de cet infatigable éducateur. M. Rambaud a inauguré une méthode nouvelle qu'il a exposée dans un ouvrage intitulé : *Méthode d'enseignement raisonné*.

L'Académie de Lyon voulant honorer la vie insigne de M. l'abbé Rambaud, quand elle lui a décerné le prix Clement Livet, s'est honorée elle-même par le juste discernement d'un mérite exceptionnel, comme la modestie qui l'accompagne.

Nulle physionomie n'est plus populaire à Lyon, que celle de l'abbé Camille Rambaud. Nulle personnalité n'est plus intéressante par ses aspects si divers et même parfois d'apparence contradictoire.

Un labeur immense et une généreuse abnégation de tout ce que le monde chérit, le bien-être et la renommée justifient amplement l'affection qu'on lui porte dans un milieu éclairé. Quant au peuple, il lui sait gré de cet optimisme indulgent qu'il traduit par une expression familière : avoir une manche large.

L'abbé Rambaud a trop tourné contre lui-même les rigueurs monastiques pour qu'il lui en reste à distribuer au dehors.

Voici au surplus comment Monseigneur Foulon le dépeignait à deux membres du haut clergé de Paris auxquels il proposait une visite à la Cité de l'Enfant Jésus : « Vous verrez un homme qui a créé des merveilles dans notre ville, sans être en règle, ni avec l'Académie, ni avec la Préfecture, ni avec l'Archevêché. Mais c'est un saint... »